



Article 3 : Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci. Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 30 JUN 2021

882

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Organe unique de gestion des élections

Top départ ou étude de faisabilité?

Débatte des questions essentielles pour la réussite du processus électoral dans notre pays : tel est l'objectif de l'atelier de réflexion sur la mise en place de l'organe unique de gestion des élections pour les échéances électorales de la Transition. Le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, le lieutenant-colonel Abdoulaye Maïga a présidé, le mardi 29 juin 2021, la cérémonie d'ouverture. L'Administration et les responsables des partis politiques examinent la faisabilité de la création d'un Organe unique de gestion des Elections. ...



CVJR : Pour la promotion des droits et la dignité des victimes



« Justice et lutte contre le terrorisme » : Un colloque régional s'ouvre à Bamako aujourd'hui



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

29 juin
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

669

Nouveaux cas confirmés

3

Nouveaux guéris

1

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

12 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
02 cas graves en soins intensifs
41 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

14 422

Guéris

10 059

Décès

525

dont 137 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.9



P.15



P.18



/ Une /



Organe unique de gestion des élections : Top départ ou étude de faisabilité ?

P.4

/ Brèves /



Terrorisme dans le Sahel : L'EIGS à nouveau à l'offensive contre le JNIM
 Deux postes de l'armée visés par des terroristes à Boni : 7 fama tués, une vingtaine de terroristes abattus lors de la contre-offensive militaire
 Décès Alioune Blondin Beye : Le 23ème anniversaire commémoré
 Gao : Un seul professeur d'allemand pour plus de 17 lycées
 Koro : Des bombardements entendus dans les forêts considérées comme des bases des terroristes à Dinangourou
 Conseil malien des chargeurs : Le fauteuil d'Ousmane Babalaye Daou mis en jeu
 Économie-finances : Le Mali vers un budget de 3000 milliards FCFA

P.9

P.9

P.9

P.10

P.10

P.11

P.11

/ Actualité /



CVJR : Pour la promotion des droits et la dignité des victimes
 « Justice et lutte contre le terrorisme » : Un colloque régional s'ouvre à Bamako aujourd'hui
 Mali : Atelier de budgétisation sensible à la santé de la reproduction et du planning familial
 Refondation de la presse malienne : Les plaidoiries de Bandjougou Danté auprès du premier ministre !
 Modibo Mao Makalou à propos de la finance islamique : « Le Mali doit adapter son système financier et aussi les cadres juridiques et réglementaires »

P.12

P.13

P.14

P.15

P.17

/ Politique /



Suspension du décret de nomination des membres du gouvernement Choguel K Maïga : La demande du BIPREM déclarée « irrecevable »
 Mali : Le pouvoir militaire est-il une solution durable ?

P.18

P.19

/ Culture & société /



Café artistique et littéraire : Acte sept, offre un créneau au général Yamoussa Camara pour expliquer "sa part de vérité"

P.21

/ International /



Tigré : Les forces rebelles sont entrées dans Mekele, l'Éthiopie décrète un cessez-le-feu
 RCI : Laurent Gbagbo a « donné des nouvelles » aux chefs traditionnels

P.22

P.23

/ Sport /



Euro 2021 : La Suisse élimine les champions du monde français

P.24

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Organe unique de gestion des élections

Top départ ou étude de faisabilité ?

Débattre des questions essentielles pour la réussite du processus électoral dans notre pays : tel est l'objectif de l'atelier de réflexion sur la mise en place de l'organe unique de gestion des élections pour les échéances électorales de la Transition. Le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, le lieutenant-colonel Abdoulaye Maïga a présidé, le mardi 29 juin 2021, la cérémonie d'ouverture. L'Administration et les responsables des partis politiques examinent la faisabilité de la création d'un Organe unique de gestion des Elections.

Deux jours durant les participants vont passer au peigne fin tous les tenants et les aboutissants liés à l'organe unique de gestion des élections. Il s'agira, selon le ministère l'administration Territoriale et de la Décentralisation de dégager un consensus définitif sur la possibilité de mettre en place l'organe unique de gestion des élections pour la conduite des différents scrutins prévus sous la Transition.

Dans son intervention, le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, le lieutenant-colonel Abdoulaye Maïga a indiqué que cet atelier exprime la volonté du chef

de l'Etat à respecter le deadline de la Transition. « **Pour ce genre d'exercice, nous avons toujours prôné l'inclusivité, la transparence et la co-construction. Ces trois principes ont guidé nos démarches lors des différentes rencontres ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation-Partis politiques-société civile et des différents ateliers organisés depuis le début de la Transition sur la relecture des différents textes (Charte des partis politiques, loi organique sur les députés et la loi électorale)** », a-t-il dit.

Cette synergie d'actions concertées, inclusives

et de transparence, a-t-il révélé, pour ériger les fondations du Mali nouveau, est le fruit du Dialogue politique constant entre le Gouvernement de la Transition et les acteurs politiques, les Organisations de la Société civile maliennes sous les leaderships du Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi Goita et du Premier ministre, Chef du Gouvernement. « **Nous nous rappelons tous, que les 25, 26 et 27 janvier 2021, au cours d'un atelier, vos éminents Experts et ceux de mon département ont passé au peigne fin et sans complaisance les insuffisances et les lacunes des trois principales lois ré-**



gissant le cadre juridique de notre système électoral. Cet atelier de relecture de la charte des partis politiques, de la loi électorale et de la loi organique relative au régime des députés a été l'occasion de faire des propositions d'amélioration pour un processus électoral transparent, inclusif, crédible et apaisé », a-t-il rassuré.

Mieux, il dira que les réflexions menées dans ce cadre ont abouti à l'organisation de l'atelier de relecture de la loi électorale par son département du 3 au 7 mai 2021 à Bamako, avec

la participation de plus de deux cents (200) partis politiques. Cet atelier est parvenu à aplanir les divergences de vues et à dégager un consensus autour d'un projet de loi qui, tout en consacrant la création de l'Organe unique de gestion des élections, renvoie son opérationnalisation à la réunion de certaines conditions qui ont fait l'objet de recommandations. « Le Premier ministre, Chef du Gouvernement ayant instruit la réouverture du débat pour envisager la possibilité d'organiser les futures échéances électorales de la Transition par l'organe unique

de gestion des élections, il est apparu nécessaire pour le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation de requérir l'avis des partis politiques et de la Société civile sur la question. Le présent atelier s'inscrit dans ce cadre. C'est le lieu et le moment de vous réaffirmer notre volonté inébranlable de trouver les voies et moyens pour l'organisation d'élections dont les résultats seront acceptés par tous les acteurs », a-t-il précisé.

Cet atelier serait-il donc une remise en cause de certaines déclarations du Premier Ministre qui laissaient entendre que le choix d'un organe unique de gestion des élections était fait et qu'il ne restait plus qu'à le rendre opérationnel ? Sur ce point, il ne doit avoir aucun malentendu car le temps manque.

On notait la présence de Madame Le Ministre Délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et institutionnelles, le Délégué Général aux Elections, le Gouverneur du District de Bamako, les Présidents des partis politiques, les représentants des Organisations de la Société Civile et les Partenaires Techniques et Financiers.

■ Ibrahim Sanogo



■ KATI 24



#Prix_Ciment

Bonne Nouvelle pour les maliens !! Prix de la tonne de ciment à 95000F à partir de ce lundi, il s'agit des #productions_locales . C'est la conclusion d'une rencontre entre le #Ministère du commerce, la #DGCC les #les_producteurs et des vendeurs du ciment.

■ Présidence de la République du Tchad

Arrivé en fin de mission, le Commandant de la force barkhane, le Général de division Marc Conruyt a été élevé ce midi, par le Président du Conseil militaire de transition, Président de la République, Chef de l'Etat, Général de Corps d'Armée MAHAMAT IDRISSE DEBY ITNO au grade d'Officier de l'Ordre national du Tchad. <https://presidence.td/decoration-2/>



■ FIGARO DU MALI



Dans une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux ce mardi 29 juin 2021, on voit le mouvement d'une très vieille locomotive en essai après plusieurs mois de bricolage. Comme pour annoncer la reprise effective très prochainement des activités du chemin de fer sur l'axe Bamako Diboli.

La comédie continue. Car cette méthode est de faire du ministre Moulaye Haidara sans Moulaye Haidara. Trois voyages et on marque un long arrêt après faute de locomotives.

Et le plus ridicule, ils font la propagande avec la seule locomotive 2205.

Questions:

Quelle locomotive va secourir le train en cas de panne de cette locomotive 2205 bricolée? Combien de temps cette unique locomotive bricolée va tenir? Les rails sont défectueux et l'hivernage ne pardonne pas. Le train va-t-il rouler sur le goudron en attendant de voir de nouveaux rails ? Enfin, où sont partis les milliards qui étaient dédiés à

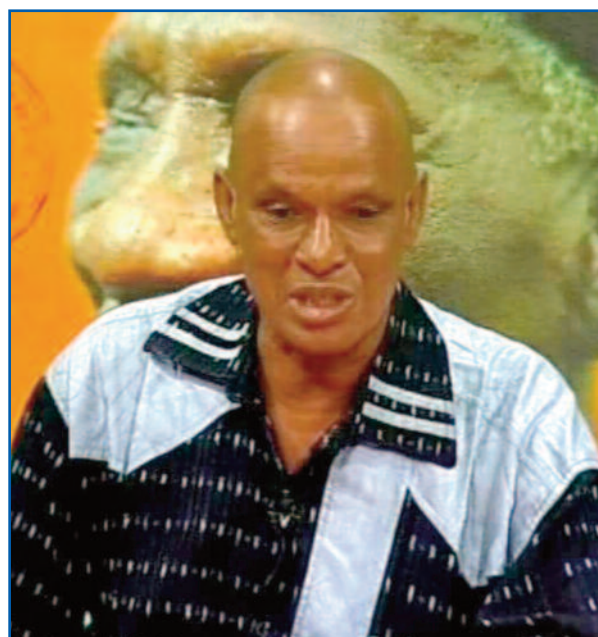
l'achat de trois nouvelles locomotives ? Les propagandistes en ont reçu leur part?

Des questions qui trouveront réponse très prochainement dans un article.

Boubacar Kanoute.



#ORTM - PAGE NOIRE: notre collègue Abbas Fabougoury Traoré journaliste réalisateur à tiré sa référence des suites d'une longue maladie. Dors en paix cher collègue , ainsi va la vie .



■ Primature du Mali



Le Premier ministre assiste à la 43e session du CSA

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M.Choguel Kokalla Maïga a participé, ce mardi matin, à l'Ouverture de la 43e session du Comité de Suivi de l'Accord.

M.Choguel K. Maïga s'est félicité de la tenue de cette session qui permet aux maliens de se parler, de tracer les voies futures du Mali en paix.

Le Premier ministre se dit convaincu que chaque fois que les maliens sont déterminés, se parlent, ils trouveront toujours des issues heureuses, des solutions partagées.

Le plus important, a fait remarquer le Premier ministre, est le respect strict des lignes rouges

à préserver notamment l'Unité nationale et l'intégrité du territoire, la forme républicaine et la laïcité de l'Etat.

M.Choguel K Maïga a réaffirmé la volonté des autorités de la Transition de réussir la mise en œuvre intelligente de l'Accord. Il précisera que le succès de la Transition sera évalué à l'Aune de la mise en œuvre de l'Accord. Il a enfin invité les différents acteurs à s'engager pour réussir la mission.

Les partenaires internationaux et la médiation ont réaffirmé leur engagement à accompagner le Mali dans le processus de sortie de crise.

CCRP/Primature



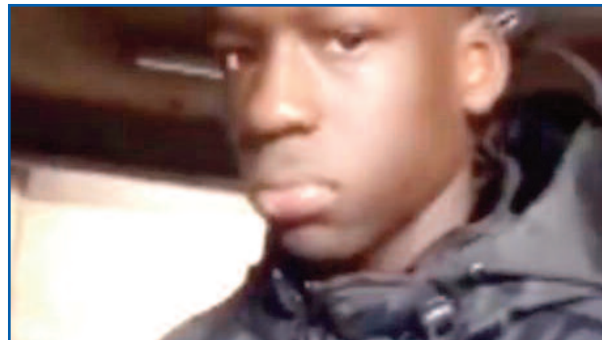
■ Leral.net



Le fils du journaliste Cheikh Yérime Seck, Souleymane, accusé d'avoir violé une de ses camarades de classe, Audrey Bijard est née le 15/08/2004 à Ziguinchor, a été placé sous mandat de dépôt ce mardi. Malgré les audios où les deux personnes, Audrey et Souleymane échangeaient, il n'y a pas eu l'ombre d'un viol. Et selon les indiscretions de la vidéo, ce sont deux (2) jeunes de 19 ans et 17 ans qui prenaient du bon temps.

Cependant, les langues commencent à se délier, sur les raisons du

traitement rapide de ce dossier, tout en laissant en rade un dossier qui concerne le député Ousmane Sonko, depuis mars dernier. #senegal #kebetu #team221



■ Abdoul Momini Bokoum



Kpolé.com

#Laurent_Gbagbo à Mama:

"Il faut remercier ma petite femme Nady. Il faut la remercier parce que quand on est en palabre avec une femme on dit tout sur elle. Mais ce qu'elle a fait de bien aussi il faut dire. Nady a quitté Accra où elle était en exil, pour demander l'asile au Pays-Bas, pour être à la Haye à côté de moi et venir me voir toujours. Les Pays-Bas ne lui ont pas accordé l'asile et c'est donc la Belgique qui lui a accordé l'asile. Elle était à Bruxelles donc, et de Bruxelles à la Haye ça fait 200 km. Elle a bloqué 3 jours: mardi, jeudi et samedi, où elle était avec moi. Elle faisait 400 km en voiture, au volant. C'est ça qu'elle a fait pour moi principalement. Elle me nourrissait aussi, parce que je n'avais pas d'argent là-bas. C'est elle qui me donnait chaque mois de l'argent; parce que la nourriture qu'on nous sert en prison n'est jamais bonne (même si c'est une prison de blancs). Donc nous-mêmes on cotisait... Y avait Taylor (Charles Taylor), Bamba (Jean-Pierre Bamba) et moi. Après ils ont enlevé Taylor et on était 2 à cotiser, après c'était Bamba et j'étais seul... mais c'est l'argent de Nady. Donc il faut la remercier."

(Propos recueillis par firstmagazine.net)



■ Casimir Apiè

Mes condoléances à l'ORTM suite au rappel à Dieu de mon confrère Abbas Fambougoury Traoré. RIP !



■ Le Monde Afrique

Les œuvres monumentales jouant la bataille de Little Big Horn, exposées sur le pont des Arts, à Paris, en 1999, avaient rendu célèbre l'artiste sénégalais. L'installation vient de rejoindre la forteresse dans les Hautes-Alpes pour au moins dix ans.



■ Ammy Baba Cisse

« La classe politique qui exigeait l'organe unique de gestion ne veut plus de ça. » Jeamille Bittar
 « Ceux qui étaient dans les gouvernements d'IBK l'ont combattu de son vivant, il y avait eu rupture. » Jeamille Bittar
 Je reste sur ma position de ce que je disais quand tout se fomentait contre la mémoire de Champion
 Boubou Cissé est totalement à l'opposé des valeurs qu'incarnait feu Soumaila Cissé.
 « Nous avons une démocratie malade, il faut la soigner. » Tiemoko Diarra Adema
 « Pour éviter les coups d'Etat, il faut que les autorités soient légitimes. » Jeamille Bittar
 « L'échec de la première phase de la transition est à imputer à Bah N'Daw et à Moctar Ouane. » Jeamille Bittar
 « Nous allons travailler d'arrache-pied pour être avant délai. » Jeamille Bittar
 « Nous ne voulons plus d'élections tripatouillées. » Jeamille Bittar
 « Le Colonel Assimi Goita a le statut d'ancien chef d'Etat, qu'il ne cède pas aux chants des sirènes et qu'il sorte par la grande porte. » Me Tapo
 « Essayez de prolonger la transition, vous verrez si les maliens vous considèrent comme force du changement. » Me Tapo à Jeamille Bittar



« Au lendemain de sa nomination, Choguel Kokalla a fait sa déclaration de biens et a instruit aux autres la même chose. » Jeamille Bittar

« C'est la CEDEAO qui nous a imposé les échéances, ce n'est pas les maliens. » Jeamille Bittar

« Nous n'avons jamais dit que nous allons prolonger les élections. » Jeamille Bittar

« Nous allons appliquer à la lettre les préoccupations du peuple M5 RFP. » Jeamille Bittar

« Ce n'est pas parce qu'un régime n'a pu faire l'organe unique de gestion que cela n'est pas possible. » Jeamille Bittar

Ammy Baba Cisse est avec Mory Samake.

« Il faut que nous cultivions le sens élevé de servir. » Yeah Samake
 Ammy Baba Cisse est avec Mory Samake.

« Si la transition dépasse le délai prescrit, les autorités en place devraient dégager car elles auraient échoué. » Yeah Samake

La hiérarchie cède face aux injonctions suite à la sanction contre le lieutenant. Sanction levée

■ YBC-Communication



#YBC/YB

Ouverture par le Procureur du TGI Commune 4 d'une enquête préliminaire sur les allégations de harcèlements ou d'abus sexuels dont des joueuses des équipes nationales de basket-ball ont été victimes entre 1999 et 2021.

Les enquêtes sont menées par le commissariat de police du 5e arrondissement de Bamako dirigé par le Commissaire divisionnaire O. Diallo.

Plusieurs responsables du monde du basket-ball malien sont cités comme auteurs ou complices des faits allégués.

Mr le procureur vous avez le soutien du peuple Malien



Terrorisme dans le Sahel : L'EIGS à nouveau à l'offensive contre le JNIM



Lors d'une opération menée avec l'armée nigérienne, Barkhane a appréhendé de hauts cadres de l'EIGS. Ce coup dur pour la filiale Daeshi n'a semble-t-il pas altéré sa volonté d'expansion, en profitant d'une faiblesse actuelle de la Katiba Macina, et afin de reprendre du terrain au centre du pays.

Preuve que la coopération entre la France et les autres forces Sahéliennes continuent, une opération conjointe entre Barkhane et les Forces Armées Nigériennes (FAN) a permis, le 15 juin dernier, l'arrestation de quatre responsables de l'EIGS dans la région de Ménaka. Parmi ceux-ci se trouvaient Rhissa Al Sahraoui, Khattab Al Mauritani, spécialiste IED, et Abou Dardar, cadre aguerri, tous trois présentés comme des hauts cadres de l'organisation et proche du chef du mouvement, Abou Walid Al Sahraoui. Quelques jours plus tard c'est un autre cadre Mahmoud Ag Baye, membre influent de l'organisation, qui aurait été tué dans la même zone. Menacée dans sa zone refuge du Liptako, l'EIGS semblerait toutefois conserver ses ambitions territoriales et profiterait de la faiblesse actuelle du groupe terroriste rival de la Katiba Macina pour regagner le terrain perdu à l'Ouest il y a quelques mois. En effet, depuis plusieurs semaines un chaos ambiant semble régner au sein de la Katiba Macina. Des tensions se feraient ressentir entre hauts cadres allant même jusqu'à provoquer l'éviction de certains membres influents dans un contexte de désorganisation du groupe où l'absence de son leader, Amadou Kouffa, interroge. Il ne fallait surement pas plus pour que l'EIGS y voit une opportunité afin de lancer son offensive. Ainsi des sources locales rapportent des combats, récents et particulièrement violents, près de Gossi entre les deux entités terroristes. Au cours de ceux-ci, les membres du JNIM auraient subi de lourdes pertes. Bien que n'étant pas la zone d'action initiale des hommes de la Katiba Macina, le Gourma constitue une zone tampon dans laquelle les deux entités terroristes se livrent régulièrement à des joutes mortelles au milieu des populations. L'EIGS, après avoir subi de lourdes pertes ces dernières semaines, semble pourtant vouloir jouer son va-tout afin de conquérir de nouveaux territoires. Il est malheureusement fort à parier qu'une nouvelle fois les civils payeront le prix fort de ces combats entre djihadistes.

Idrissa Khalou

Deux postes de l'armée visés par des terroristes à Boni : 7 fama tués, une vingtaine de terroristes abattus lors de la contre-offensive militaire



Sept soldats, pour la plupart issus du génie militaire, ont trouvé la mort, vendredi 25 juin dans l'après-midi, suite à l'attaque de deux postes de l'Armée basés dans la localité de Boni (cercle de Douentza). Des sources concordantes signalent la mort d'au moins une vingtaine d'assaillants.

Selon nos informations, ce sont des éléments du génie, chargés de la construction de deux emprises militaires, qui ont été pris pour cible par plusieurs individus armés. Ces derniers ont, une fois sur place, tiré à bout portant sur ces éléments de l'armée s'attelant à des travaux sur le chantier. Des renforts dépêchés sur les lieux ont violemment riposté à cette attaque simultanée, parvenant du coup à repousser les assaillants. Lesquels ont perdu plusieurs combattants, dont les corps ont été abandonnés, par endroits dans la brousse.

Joint par nos soins par téléphone, l'un des responsables de l'armée a déclaré ne pas savoir avec exactitude le nombre de terroristes mis hors de combat. « En raison de la tempête de sable, il nous était difficile de procéder au décompte macabre dans les rangs des terroristes, sans oublier que les corps pourraient être disséminés dans plusieurs endroits », a-t-il fait savoir.

Des sources concordantes ont toutefois signalé la mort d'au moins une vingtaine d'assaillants et quelques motos abandonnées sur les lieux du combat.

Rappelons que c'est la deuxième fois, en moins de cinq mois, que les FAMA sont la cible d'attaque terroriste dans le secteur de Boni. Au mois de février dernier, une dizaine de soldats maliens avaient trouvé la mort dans une attaque du camp de Boni. Cette attaque avait été lancée en représailles de l'opération conjointe « Eclipse » menée par la Force Barkhane, les FAMA et la Force conjointe du G5 Sahel dans le Gourma et au cours de laquelle plusieurs dizaines d'assaillants avaient été éliminés.

A noter que, depuis janvier 2021, les attaques terroristes se sont multipliées dans les secteurs de Gossi, Hombori et Boni dans le Gourma. Au point que, début juin 2021, des terroristes avaient été mis hors de combat par la Force Barkhane, lors d'une opération de sécurisation de l'axe Sévaré -Gossi-Gao.

Abdoulaye DIARRA / Source : l'Indépendant

Décès Alioune Blondin Beye : Le 23ème anniversaire commémoré



Le samedi 26 juin 2021 s'est tenue, à la pyramide des souvenirs, la 23ème journée commémorative du décès d'Alioune Blondin Beye. La cérémonie a été organisée par le Club Alioune Blondin Beye (CAB) avec comme thème « rôle de la jeunesse dans la construction d'un pays ». C'était en présence de la famille Beye, de certains hommes politiques, et des collaborateurs et amis du maître Alioune Blondin Beye.

La cérémonie a débuté avec la salutation de l'association Karaté du club Alioune Blondin Beye. Après ceci, El hadji Cheick Camara, représentant de la famille Beye a pris la parole pour remercier toutes les personnes qui ont eu à faire le déplacement pour la commémoration du 23ème anniversaire du décès de maître Alioune Blondin Beye. Le guide exécutif du CAB explique que pour eux, Alioune Blondin Beye n'est pas mort. Il est juste parti se reposer car il n'avait pas sa place dans ce monde rempli d'égoïsme et de haine alors que lui, il était un homme de paix. Il est parti en laissant derrière lui l'opportunité à la jeunesse de bâtir un monde sans violence, un monde de paix. Pour le Professeur Ali Nouhoum Diallo, ancien présent de l'Assemblée Nationale, le Mali n'aurait jamais un premier ministre aussi exemplaire comme Beye car c'était un homme intègre, pétri de talent. Selon lui, Alioune était ce patriote qui a formé beaucoup de cadres maliens. Ali Nouhoum Diallo a rappelé que Alioune Blondin Beye était le père fondateur du concept « diplomatie du développement ». « Partout où le Mali avait besoin de lui, il était là. Il avait une intelligence hors pair. Par son patriotisme et son savoir-faire, il avait pu mettre fin à la guerre d'Angola », a témoigné l'ancien président de l'Assemblée nationale. Parmi les cadres formés par Alioune Blondin Beye figure Soumana Sacko qui a témoigné de la bonté de ce grand homme. Ce dernier dit être fier « d'avoir travaillé à ses côtés ». A l'en croire, Alioune Blondin Beye leur a enseigné la rigueur, la ponctualité, la diligence dans la réalisation des tâches. « Il était un homme engagé, un homme d'action et de méthode. Il est structuré dans tout ce qu'il fait », a-t-on témoigné. Pour rappel maître Blondin Beye est née le 8 Janvier 1939 à Bafoulabé, et est mort le 26 juin 1998 au large de la Côte d'Ivoire dans un accident d'avion. Maître Beye a été juriste, professeur, diplomate, homme politique, ministre, secrétaire général de la Banque africaine pour le développement et haut fonctionnaire et représentant spécial des Nations

Gao : Un seul professeur d'allemand pour plus de 17 lycées



La ville de Gao qui compte plus de 17 lycées n'a qu'un seul professeur d'allemand. Ce dernier est un retraité qui a accepté de dispenser les cours d'allemand dans les classes de terminale de trois lycées de la ville. Selon le Directeur de l'Académie d'Enseignement de Gao, ce manque est dû à la promotion du deuxième professeur d'allemand de la ville comme inspecteur d'enseignement quelque part mais aussi à la réticence de beaucoup de professeurs d'aller dans cette partie du pays à cause de la situation sécuritaire. Comme alternative, le DAE conseille les élèves qui font allemand de changer d'option.

Source : Journal Le Pays- Mali

Koro : Des bombardements entendus dans les forêts considérées comme des bases des terroristes à Dinangourou



A Dinangourou, de fortes détonations ont été entendues dans les forêts considérées comme des bases des terroristes qui bloquent les issues de la ville. Une source locale a indiqué à notre rédaction que les populations ont dit avoir entendu des bruits de bombardement aux alentours de Dinangourou dont les populations se trouvent sous embargo terroriste depuis le 02 mai 2021. Quelques heures avant, selon la même source, l'aviation militaire avait survolé la localité. Interrogé par lepaysdogon.net, un cadre ressortissant de Dinangourou, installé à Bamako, confirme l'information au même titre que la page Koro kibarou, un blog généralement bien informé sur les actualités de la zone. Aujourd'hui Dinangourou a besoin que l'étau se desserre autour d'elle pour que ses populations soient libérées.

PAYS DOGON

Unies en Angola ; c'est grâce à son intervention que la guerre a pris fin en Angola. Tioumbè Adeline Tolofoudié, Stagiaire
Source : LE PAYS

Conseil malien des chargeurs : Le fauteuil d'Ousmane Babalaye Daou mis en jeu



Le vieil Ousmane Babalaye Daou dirige sans partage le Conseil malien des chargeurs depuis plusieurs années. Son mandat étant terminé il y a longtemps, il doit se résoudre à mettre son fauteuil en compétition. Mais le renouvellement de cette chambre consulaire a pris du retard alors que de nombreux chargeurs affichent leurs ambitions de tourner la page Babalaye.

Selon des sources proches du secteur des transports, une coalition de chargeurs a décidé de soutenir la candidature d'un homme issu d'une communauté dont les membres sont influents dans le secteur privé malien. Ils sont propriétaires de la plupart des entreprises de transport des marchandises au Mali.

Ceux qui veulent débarquer Ousmane Babalaye Daou du Conseil malien des chargeurs sont impatients de voir le ministre des Transports fixer la date de l'élection consulaire. Selon beaucoup d'entre eux, le CMC est l'une des rares chambres consulaires dont le bureau n'est pas renouvelé malgré la fin du mandat du bureau sortant. Le nouveau gouvernement pourrait décider bientôt d'agir dans ce sens après le conseil des ministres du 25 juin 2021 qui a pris un décret pour modifier le mode d'élection qui a porté Ousmane Daou à la tête de la chambre consulaire.

Ainsi, sur le rapport du ministre des Transports et des Infrastructures, le conseil des ministres a adopté un projet de décret portant modification du décret n°99-426/P-RM du 29 décembre 1999 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil malien des chargeurs. Selon le gouvernement, le CMC a été créé par l'Ordonnance n°99-036/P-RM du 23 septembre 1999, avec pour mission l'organisation et la représentation professionnelle des chargeurs. Son organisation et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le décret n°99-426/P-RM du 29 décembre 1999. L'application de ce décret a révélé des insuffisances relatives notamment au mode d'élection des membres consulaires qu'il convient de corriger. Le projet de décret adopté corrige ces insuffisances en remplaçant le mode de scrutin uninominal par le mode de scrutin de liste comme mode d'élection des membres de l'assemblée consulaire du Conseil malien des chargeurs. Le processus doit s'accélérer, d'autant plus que les chargeurs sont appelés à jouer un grand rôle dans l'approvisionnement du pays qui connaît une flambée des prix sur les marchés. La vie chère qui inquiète la population pourrait être combattue avec l'implication des chargeurs qui sont incontournables dans le ravitaillement du pays en produits de première nécessité.

Nampa KONE . Source : La Preuve

Économie-finances : Le Mali vers un budget de 3000 milliards FCFA



Avec l'augmentation des charges salariales de la fonction publique et les dépenses sociales, le budget du Mali pourrait atteindre près de trois mille milliards de francs CFA. Les autorités en place ont déjà déclenché le processus d'une telle augmentation. En témoigne une communication du ministre de l'Économie et des Finances, présentée au conseil des ministres le 25 juin 2021. Selon nos sources, le conseil a pris acte de cette communication écrite relative au document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle sur la période 2022-2024. En effet, le document de programmation budgétaire et économique pluriannuel permet au gouvernement d'informer les députés sur l'évolution des finances publiques, sur les objectifs, les orientations et les contraintes de la politique budgétaire à moyen terme en matière d'équilibre budgétaire et financier.

Ce document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle sur la période allant de 2022 à 2024 prend en compte les priorités d'allocation du Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable 2019-2023 et les actions contenues dans le Programme d'actions du gouvernement, adopté par le Conseil national de transition. Ledit document est établi sur la base d'une prévision de croissance de 5,3% en moyenne et un taux de pression fiscale en moyenne de 16,4%. Ainsi, les ressources budgétaires du Mali sont estimées en 2024 à 2 717, 6 milliards de francs CFA. Elles connaîtront une croissance moyenne de 9,5%. Les dépenses s'élèveraient en moyenne à 2 942,9 milliards de francs CFA sur la période 2022-2024, avec un rythme de progression moyen de 5,8%. Le gouvernement explique que sur la période 2022-2024, la politique budgétaire sera soumise à des contraintes diverses et variées. Ces contraintes sont, entre autres, l'obligation de respecter les critères de convergence communautaire de l'Uemoa et de la Cedeao, la mise en œuvre des engagements souscrits avec le Fonds monétaire international dans le cadre du Programme économique et financier et le service de la dette intérieure.

Selon les experts, les dépenses seront orientées vers la prise en charge des engagements du gouvernement pour lesquels la priorité sera accordée en termes d'allocations budgétaires, notamment : le renforcement de la défense et de la sécurité ; l'organisation des élections générales; le renforcement du système judiciaire. Il y a également la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger; la refonte du système éducatif; le maintien des efforts budgétaires en faveur de l'agriculture et de l'investissement; la consolidation des acquis sociaux et le renforcement du capital humain.

Madou COULOU / Source : La Preuve

CVJR : Pour la promotion des droits et la dignité des victimes

L'atelier de consultation des femmes en vue de l'élaboration de la stratégie inclusive de mémoire de la Commission Vérité Justice et Réconciliation s'est tenu, le mardi 29 juin 2021, au Haut Conseil des Collectivités. Il s'agissait de renforcer la participation des femmes et la prise en compte de leurs aspirations dans le processus d'élaboration de la stratégie inclusive de la mémoire à travers les trois initiatives de mémoire (préservation, commémoration, éducation).

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'intervention, la CVJR a mis en place des groupes de travail thématiques, dont le groupe de travail sur la mémoire. Ce groupe de travail a pour but de recueillir l'ensemble des discours et des pratiques sociales ou étatiques, de décrire les initiatives mémorielles existantes au Mali et de faire des recommandations pour les acteurs étatiques et non-étatiques. Ce travail cherche à donner du sens partagé à un passé historique marqué par les conflits, la violence, et les traumatismes en évitant la répétition.

Les objectifs sont entre autres, renforcer la participation des femmes et la prise en compte de leurs aspirations dans le processus d'élaboration de la stratégie inclusive de mémoire à travers les trois initiatives de mémoire (Préservation, Commémoration, Education) et recueillir les discours et pratiques mémoriels les plus efficaces et les plus pertinents pour les femmes en général et les femmes victimes de violences en particulier.

Pour, 1er vice-Président de la CVJR, Hah Ag

Bayes, la CVJR utilise plusieurs mécanismes pour surmonter la douleur et pour dire "plus jamais ça" aux violences graves des droits de l'homme : la recherche de la vérité, de la justice, le dialogue, l'éducation aux droits de l'homme pour la paix et la réconciliation nationale. « **La mémoire et la commémoration de la violence et des violations graves de droits de l'homme commis envers les Maliens et Maliennes, visent à réparer les victimes symboliquement, à leur donner un réconfort moral et à créer dans la population un sentiment d'empathie et de tolérance permettant la réconciliation. La manière de construire la paix et la réconciliation consiste à confronter non seulement le présent mais aussi le passé et d'en tirer des leçons. Dans l'objectif de ne pas répéter les violations graves des droits de l'homme et pour reconnaître la dignité des victimes, afin de gérer leurs conséquences sur la conscience des individus et la construction** », a-t-il indiqué.

En 2020, le groupe de travail a organisé une série de consultations sociales régionales et thématiques, notamment en mars, cinq (5) consultations ont été organisées à Bamako, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Dans le cadre de sa participation au groupe de travail à travers la sous-commission genre de la CVJR, ONU Femmes apporte l'appui technique pour une meilleure intégration du genre dans le processus d'élaboration de la stratégie de mémoire.

Selon le représentant de l'ONU Femme, Moussa Balla Kanouté, c'est un devoir et un réel intérêt d'accompagner le processus de paix et la réconciliation au Mali à travers l'appui technique et financier apportés à la CVJR dans l'exécution de sa mission de "contribuer à l'instauration d'une paix durable à travers la recherche de la vérité, la réconciliation, la colimation de l'unité nationale et des valeurs démocratiques". Depuis 2016 ONU Femme appui la sous-commission genre de la commission pour le renforcement des capacités des différentes unités, des sous-commissions et groupes de travail par la suite, pour la mise en œuvre d'une approche de justice transitionnelle sensible au genre.

La CVJR a établi une relation de partenariat avec les associations de victimes y compris les groupes de femmes victimes, afin de recueillir les informations nécessaires sur les cas de violation de violation les concernant, de bâtir une relation de confiance avec ces interlocutrices et de promouvoir une sensibilisation adaptée permettant leur participation active.

■ Ibrahim Sanogo



« Justice et lutte contre le terrorisme » : Un colloque régional s'ouvre à Bamako aujourd'hui



Dans le cadre de son action en faveur de « solutions alternatives pour la stabilisation et la réconciliation au Mali et au Sahel », Timbuktu Institute, en partenariat avec le Bureau Etat de droit de la Fondation Konrad Adenauer, a choisi Bamako pour la tenue du premier colloque régional sur les enjeux de la judiciarisation de la lutte contre le terrorisme. Une rencontre régionale qui ouvre ce matin dans notre pays et qui va voir la participation d'experts, de praticiens du droit et de divers acteurs de la chaîne pénale de même que des organisations de défense des droits humains venus du Burkina Faso, du Niger, de la Mauritanie et du Sénégal...

Pour le Directeur du Timbuktu Institute, « l'objectif de ce colloque régional qui se tiendra à l'Hôtel Azalaï Salam est de créer un cadre d'échanges pour exposer et comprendre les véritables défis et limites qui freinent les efforts de judiciarisation de la lutte contre le terrorisme dans la perspective d'une meilleure harmonisation des cadres légaux et des stratégies prenant en compte aussi bien les impératifs sécuritaires que le respect des droits humains... La justice qui a un rôle incontour-

nable à jouer dans cette lutte, se trouve quelques fois confrontée à des difficultés d'ordre conceptuel, de compréhension des enjeux, mais surtout d'interaction entre la chaîne pénale et d'autres acteurs dont, principalement, les défenseurs des droits humains ».

Selon le comité d'organisation, ce premier colloque régional vient à point nommé, avec « l'urgence de judiciarisation de la lutte antiterroriste qui a plongé les praticiens du droit dans une situation de réadaptation continue, alors que pour beaucoup de pays, les dispositions encadrant la lutte contre le terrorisme sont loin d'être fixées. Occasion donc pour les experts, les praticiens du droit et divers acteurs de la chaîne pénale de même que des organisations de défense des droits humains du Burkina Faso, du Niger, de la Mauritanie et du Sénégal de mener la réflexion en vue de lever ces obstacles qui portent entorse à la lutte contre le terrorisme.

Les observateurs constatent en effet que l'intervention militaire a été jusqu'ici privilégiée par nombre d'Etats avec des approches strictement militaires négligeant la dimension préventive dans le cadre d'une approche

holistique. Une tendance que Timbuktu Institute veut inverser. On se rappelle que Timbuktu Institute a lancé, en mars dernier, sous le thème : « Stabilisation au Mali : quelle place pour les stratégies endogènes ? », les activités du Bureau Timbuktu Institute-Mali/Sahel. Un bureau qui s'inscrit dans le cadre de son action régionale de mutualisation des compétences africaines pour la production de connaissances mobilisables pour faire face aux grands défis de l'heure.

Rappelons que c'est compte tenu de la nécessité d'une approche holistique et de réponses multidimensionnelles aux nombreux défis liés au développement, la sécurité, la promotion des droits humains, de la bonne gouvernance, que les intellectuels, chercheurs, acteurs de la société civile ont mis en place, en 2016, un Think-Tank africain dénommé Timbuktu Institute-African Center for Peace Studies. Un Institut de recherche action baptisé du nom de la célèbre cité historique malienne, carrefour de civilisations, autour des valeurs de paix et de tolérance.

■ Yama DIALLO

Mali : Atelier de budgétisation sensible à la santé de la reproduction et du planning familial

L'Observatoire National du Dividende Démographie (ONDD) avec ses partenaires UNFPA, CRED, Bill-Mellinda, Planification Familiale, organisent depuis ce lundi 28 juin 2021 un atelier de deux jours sur la budgétisation sensible à la santé de la reproduction et du planning familial. Cet atelier sur la budgétisation sensible à la SR /PF vise à rendre effectif l'intégration de la SR/PF dans les budgets nationaux et locaux.



Bien que l'utilisation de la planification familiale augmente dans la majorité des pays en développement, les taux de fécondité dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest restent toujours élevés avec une moyenne de 5,4 enfants par femme. Ils ont par conséquent la croissance démographique la plus rapide au monde (2,96%). Plus de 64% de la population ouest-africaine a moins de 24 ans et le taux de grossesse chez les adolescentes est deux fois plus élevé que la moyenne mondiale. Plus d'une fille sur 10 âgée de 15 à 19 ans a déjà accouché. Sur le plan sanitaire, ces pays affichent également les taux de mortalité maternelle, néonatale et infantiles parmi les plus élevés.

Pour remédier à cette situation, les pays francophones d'Afrique de l'Ouest et leurs partenaires réunis à Ouagadougou (Burkina Faso) en février 2011, sont parvenus à un consensus

important de prendre des mesures concrètes pour accroître le recours à la planification familiale au profit de leurs populations respectives. Le cadre de la déclaration de Ouagadougou inclut la nécessité pour chaque pays d'assurer une augmentation régulière des contributions des budgets nationaux pour l'achat des produits contraceptifs. Des efforts ont été faits dans ce sens au cours des dix dernières années mais à des degrés variables selon les pays.

Cependant, au cours des trois dernières années, seulement quelques pays du PO ont régulièrement alloué des fonds internes à l'achat de contraceptifs et pourtant tous les 9 pays du PO s'étaient engagés à « sécuriser et augmenter d'au moins 10% par an, la part contributive de leurs gouvernements dans le budget alloué à l'achat des produits contraceptifs ». Un constat qui milite pour la néces-

sité de renforcer le plaidoyer et le leadership au niveau national afin d'augmenter l'allocation de fonds générés en interne pour le financement de la planification familiale en général et de l'acquisition de produits contraceptifs en particulier.

C'est ce défi majeur que le Fonds Incitatif de Contrepartie Double (Flx2) qui résulte d'un accord de financement entre l'UNFPA et la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) veut contribuer à relever en vue d'une véritable sécurisation des produits contraceptifs dans les pays du Partenariat de Ouagadougou (PO). Cette initiative a deux composantes : la composante produits et la composante relative aux activités de soutien.

La première composante fait référence à l'achat de produits contraceptifs. Pour en bénéficier les pays du Partenariat de Ouagadougou (PO) doivent allouer des ressources à

l'achat de produits contraceptifs de façon croissante d'année en année.

Quant aux activités de soutien, elles permettent de sensibiliser les décideurs sur l'importance d'investir dans la PF pour la capture du dividende démographique et l'émergence d'un pays. Ces activités concernent aussi le plaidoyer pour l'existence de la ligne budgétaire pour l'achat de produits contraceptifs et son augmentation régulière et conséquente. Ceci sera facilité par la mise en place d'un mécanisme de suivi de la mise en place de cette ligne et de son utilisation.

C'est pour cela, le Directeur General Adjoint d'ONDD M Dramane Coulibaly expliquera dans son discours d'ouverture que ce plaidoyer doit être soutenu par des évidences pour convaincre les décideurs et les pousser à respecter leurs engagements par rapport aux produits de la SR/PF. Il doit aussi être mené par des membres de la société civile bien outillés afin d'agir pour l'atteinte des résultats attendus. En effet, une société civile bien formée peut veiller à l'intégration effective de la SR/PF dans les budgets nationaux et locaux.

Ainsi, dans le cadre de l'accord signé entre l'UNFPA et le Consortium Régional pour la Recherche en Economie Générationnelle (CREG) pour l'appui des pays du Partenariat de Ouagadougou dans des activités de plaidoyer pour la mobilisation des ressources domestiques pour l'achat de produits contraceptifs, il est prévu l'organisation d'ateliers sur la budgétisation sensible à la SR/PF dans lesdits pays.

« J'ose espérer qu'au sortir de cet atelier de deux jours, les élus locaux, les acteurs du budget nationaux et locaux seront en mesure de comprendre le Policy brief sur la budgétisation sensible à la SR qui est présenté pour renforcer l'argumentaire sur l'importance de la SR/PF en vue d'une budgétisation effective sensible à la SR/PF. Et enfin, les élus locaux et les membres de la société sont sensibilisés et leurs capacités renforcées sur le plaidoyer pour une budgétisation sensible aux produits de la SR/PF », conclut le DGA M Coulibaly.

Bokoum Abdoul Momini

Refondation de la presse malienne : Les plaidoiries de Bandjouougou Danté auprès du premier ministre !

Le président de la Maison de la Presse, Bandjouougou Danté, a fait une plaidoirie auprès du Premier ministre de la Transition, Dr Choguel Kokalla Maïga, pour une vraie refondation de la presse malienne. La dépénalisation des délits de presse, le paiement de l'aide à la presse des trois dernières années, la réduction des redevances pour les médias...sont, entre autres, les revendications de Bandiouougou Danté auprès du chef du gouvernement de la Transition.



La presse malienne traverse d'énormes difficultés. La refondation promise par le président Bandjouougou Danté tarde à se faire par manque de moyens. La visite du premier ministre à la Maison de la presse a permis à « Me » Bandiouougou Danté de plaider pour la cause de la presse malienne.

Le président de la Transition, après avoir accueilli le premier ministre dans la salle de conférence de la Maison de la presse, a transformé son mot de bienvenu en une plaidoirie.

« J'ai fait le choix de ne pas faire un papier. J'ai fait ce choix dans la mesure où vous êtes en terrain connus. Nous vous avons pratiqués, nous vous avons connus », a indiqué le président de la Maison de la presse, Bandiouougou Danté, à l'entame de ses propos devant Dr Choguel Kokalla Maïga. La presse malienne a soumis ses doléances aux autorités maliennes pour sa refondation. **« Tout a été dit par rapport à nos préoccupations. Tout a été écrit, tout a été envoyé, mais nous avons**



fait montre de pondération, montre de responsabilité et encore de sagesse pour qu'ensemble, on puisse trouver des solutions à nos problèmes », a déclaré Bandiougou Danté.

Pour le président de la Maison de la presse, l'un des grands problèmes de la presse malienne est celui du non-paiement injustifié de l'aide à la presse depuis trois ans. Une rétention que, selon lui, rien ne saurait justifier. « **Nous pensons que vous qui avez pris l'habitude d'être expéditif, allez tout faire pour débloquer les aides des années 2019, 2020 et 2021.** », a plaidé Bandiougou Danté qui a également revendiqué la rénovation de la Maison de la presse. Pour le président de la Maison de la presse, l'inadaptation des textes est l'un des problèmes de la presse malienne. Pour résoudre ce problème, des ateliers qui devraient être organisés n'ont pas pu être faits par manque de moyens. A ce niveau aussi, il a sollicité le concours du premier ministre. « **Aussitôt après la mise en place de mon équipe, nous avons fait une retraite à Ségou pour élaborer les questions essentielles en collaboration avec le département de la Communication. Faute de**

moyens, moyens de 10 millions, nous n'avons pas pu faire des ateliers qui devaient nous permettre de sortir avec les documents essentiels. Tout est envoyé, tout est disponible et nous allons le renvoyer », a laissé entendre le président de la Maison de la presse du Mali devant le chef du gouvernement. La non prise en compte de la presse en ligne dans les documents, la dépenalisation des délits de presse, le poids lourd de la redevance pour les organes de l'audiovisuel, notamment les radios et les télévisions... ont été également cités par Bandiougou Danté comme difficultés de la presse malienne. Pour lui, les radios sont doublement taxées au Mali. « **Nous avons fait le choix de ne pas écrire parce que nous savons techniques, nous vous savons droits et nous vous savons expéditifs. Nous allons vous envoyer les documents et nous serons prêts vraiment à nous mettre à nouveau avec le département de la Communication pour que cette transition soit une transition historique. Et il ne peut pas y avoir de refondation comme vous l'avez dit au sein du M5, sans la refondation de la presse malienne. Le baromètre de la société, c'est**

la presse », a plaidé le 1er responsable de la presse malienne.

Avant de clore, Bandiougou Danté a indiqué que la presse malienne attend fermement l'appui du premier ministre pour la mise en œuvre de ses revendications.

Pour sa part, le premier ministre Choguel Kollalla Maïga a reconnu la légitimité des revendications de la presse malienne et a demandé aux faitières de renvoyer leur demande au gouvernement. « **Reposez intégralement tous vos problèmes. Je ne vous dis pas qu'on va tout résoudre mais il y a une volonté aujourd'hui des hautes autorités, du président de la Transition, autant que faire se peut, de réparer les injustices là où il y en a. On fait faire des plaidoyers pour satisfaire, au moins une partie de vos revendications, pour que vous sentiez que la transition a servi à quelque chose, à régler des problèmes, dans le domaine de la presse** », a-t-il répondu aux plaidoiries de Bandiougou Danté.

Boureïma Guindo
Source : LE PAYS

Modibo Mao Makalou à propos de la finance islamique : « Le Mali doit adapter son système financier et aussi les cadres juridiques et réglementaires »

Le Mali fait partie du club des pays à la traîne en matière de finance islamique, selon Modibo Mao Makalou, économiste, MBA/Finance Internationale. Il préconise pour son développement que le pays adapte ses outils financiers, juridiques et réglementaires. Lisez plutôt !

Azalai Express : 29

Modibo Mao Makalou : Le marché mondial de la finance islamique a récemment franchi le cap des 2 000 milliards de dollars d'actifs et pourrait atteindre environ 3500 milliards de dollars en 2021 selon la Banque Mondiale. La finance islamique est une finance dont le mode de fonctionnement repose sur les principes de la charia qui supposent l'interdiction de l'intérêt, de l'incertitude, de la spéculation, l'interdiction d'investir dans des secteurs considérés comme illicites (alcool, tabac, paris sur les jeux, etc.), ainsi que le respect du principe de partage des pertes et des profits. La justice, l'équité et la transparence sont les principales valeurs retenues par ce système de finance. La particularité du financement des institutions financières islamiques par rapport aux besoins des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME) réside essentiellement dans trois aspects : 1) elles favorisent la participation; 2) elles forment un partenariat qui oblige les deux parties à courir ensemble les risques en partageant les pertes et les profits; 3) et elles utilisent des méthodes de financement alternatif très peu connues par les banques conventionnelles commerciales.

Quel est aujourd'hui l'état des lieux de la finance islamique au Mali et quelle peut être la part de cette finance dans le secteur financier au plan national ?

Le Mali fait partie du club encore restreint des

pays africains à recourir à la finance islamique même si les proportions sont assez modestes encore à ce jour. Le pays a en effet lancé une émission d'obligations islamiques, les sukuk, sur le marché des capitaux de l'UEMOA en 2018. L'opération consistait en la levée de 150 milliards FCFA auprès du grand public et des investisseurs institutionnels. A travers cette sortie sur le marché des sukuk, le Mali est devenu le quatrième pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à émettre des obligations islamiques, après le Togo, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal.

Comment expliquer qu'au Mali, pays à large majorité musulmane, la finance islamique n'ait pas un essor approprié ?

Les banques islamiques sont généralement constituées sous forme de sociétés anonymes avec un capital variable, mais souvent très élevé, souscrit à la majorité des membres fondateurs ou par les actionnaires généralement de religion musulmane et enregistré dans un document signé, dénommé Acte constitutif. Le système bancaire islamique a adopté le concept de participation aux risques financiers de l'entreprise, conformément au principe qui veut que ceux qui réalisent des profits doivent être à même de subir des pertes. Il existe diverses sortes de placement dont la rentabilité varie en fonction des risques générés, de manière à satisfaire les exigences de la communauté musulmane face aux besoins d'épargne et d'investissement. La banque islamique pro-



pose deux formes d'investissement: a) l'investissement direct par lequel la banque se charge du placement des capitaux dans des projets qui lui rapportent un dividende; b) l'investissement par la participation où la banque participe au capital d'une entreprise de production en tant qu'associée aussi bien dans l'investissement que dans la gestion. Dans ce cas précis, la banque partage les risques avec le client en participant selon un pourcentage convenu dans les profits comme dans les pertes.

Quelles peuvent être les perspectives de développement de la finance islamique au Mali ?

Les institutions financières islamiques sont classifiées en six (6) catégories : Banques Islamiques ; Micro-finances Islamiques ; Assurance Islamiques (Takaful) ; Fonds Zakat ; Fonds Waqf ; Sukuk (obligations islamiques). La banque islamique rend les mêmes services que les banques classiques. Elle est un intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les emprunteurs. Elle s'engage dans la collecte des dépôts (à vue, à terme et dépôt d'épargne) et l'utilise dans des opérations à caractère bancaire (crédit-bail, location, Modaraba, etc.) et dans d'autres opérations diverses, tout en se conformant à la loi islamique. Toutefois, pour exploiter tout le potentiel offert par la finance islamique, le Mali et les autres pays africains doivent adapter leurs systèmes financiers et leurs cadres juridiques, et réglementaires de manière à intégrer cet important mode de financement alternatif pour financer les plans de développement nationaux et les priorités nationales contenues dans les budgets nationaux en matière de développement durable.

Réalisée par Harber MAIGA
Source : Azalai-Express

Suspension du décret de nomination des membres du gouvernement Choguel K Maïga : La demande du BIPREM déclarée « irrecevable »

Le Bloc d'intervention populaire et pacifique pour la réunification entière du Mali (BIPREM) "FASSOKO" a mordu la poussière face au gouvernement Choguel Kokalla Maïga devant la Cour suprême. Se statuant sur la forme, la Cour a déclaré, lundi 28 juin, la requête de « suspension immédiate » du gouvernement « irrecevable » ; le jugement sur le fond du dossier est prévu pour une date ultérieure.

Dans l'affaire opposant Biprem "Fassoko" à la transition, la section administrative de la cour suprême a tenu, hier lundi, son audience extraordinaire. La première phase de ce procès longuement attendu était prévue à 9h. Une heure à laquelle, les deux parties (camp Biprem et gouvernement) n'ont d'ailleurs pas pu être présentes. Les juges étant alors présents dans la salle d'audience vide n'ont pas voulu attendre les parties concernées. À l'arrivée de l'heure pourtant communiquée aux deux camps, les deux magistrats présents dans la salle ont commencé leur travail. Cela, en l'absence des avocats du gouvernement et ceux de l'association Biprem "Fassoko". « **Nous étions là à 9H00 et avons fait appel aux parties. Il n'y avait personne. Nous avons alors fait la lecture du document avant de procéder à la mise en délibéré du dossier** », a expliqué le magistrat qui avait en charge de donner la position de la Cour par rapport au jugement à apporter sur la forme du dossier. Ainsi, les magistrats chargés de l'affaire ont estimé que la demande de « **suspension immédiate** » du décret de nomination des membres de l'actuel gouvernement dont requiert l'association est « **irrecevable** ». Cette annonce a été faite par le magistrat, peu après l'arrivée de Lancine Diawara, président de l'association et ses compagnons aux environs de 9H:07 minutes. « **Aujourd'hui, c'était l'audience en référé. Parce que le Biprem a attaqué le décret N°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021 fixant nomination des membres du gouvernement pour "violation de la charte de transition"** », explique le magistrat Modibo Diakité. Dans cette affaire, le Biprem avait attaqué ce décret pour demander la « suspension immédiate » de son application. Cela constitue la forme de cette affaire. Mais quant



au fond, ajoute le magistrat, l'association demande « **l'annulation du décret** ». En se statuant sur la forme du dossier qui plaide pour la suspension du décret, le juge a estimé que la requête de Biprem est « **irrecevable** ». Ça c'est par rapport au référé, mais le fond du dossier sera jugé, indique le magistrat qui précise que l'instruction continuera. Ainsi, l'appel pourrait être fait à la direction du contentieux de l'État, selon lui. A l'en croire, ce n'est pas parce que le référé a été rejeté que le fond connaîtra le même sort. « **L'Association avait demandé au juge de suspendre l'application du décret avant même de vider le dossier sur le fond. C'est ce que le juge n'a pas accepté ce matin** », argue Modibo Diakité. Le fond c'est encore plus poussé, donc le juge peut ne pas accepter la demande d'annuler le décret, selon ce dernier. Pendant que les juges parlaient du retard des deux parties dans la salle, Lancine Diawara, président de Biprem "Fassoko" disait

ceci : « On était là depuis 8H30 dans la salle A de la Cour suprême, pensant que l'audience aura lieu là-bas. Mais c'est à 9H passées qu'on nous a informés que l'audience se passera ici dans la salle B, ce qui nous a mis en retard ». Même si la demande de suspension immédiate qu'ils sollicitaient vient d'être rejetée, M. Diawara rassure que cela ne les décourage pas. « **Même si la date de la prochaine audience n'est pas connue, nous espérons que le jugement sur le fond se fera. Parce que le nombre de ministres prévu dans la charte de transition est de 25 membres, alors que l'actuel gouvernement comptent 28 membres** », va-t-il confier. Ce qui est sûr, le président de Biprem estime que l'article 11 de la charte limitant le nombre de ministre à 25 au plus a été violé, et que cela ne doit pas rester impuni.

Mamadou Diarra
Source : LE PAYS



Mali : Le pouvoir militaire est-il une solution durable ?

En intervenant le 24 mai pour destituer le président de la transition Bah N'Daw et son premier ministre Moctar Ouane, l'armée malienne a démontré une nouvelle fois sa volonté de garder la main sur les leviers du pouvoir.

Cet article a été initialement publié sur The Conversation.

Ce énième coup d'État est intervenu suite au limogeage par le duo N'Daw/Ouane du ministre de la Défense, le colonel Sadio Camara, et de celui de la Sécurité, le colonel Modibo Koné. Selon les auteurs du putsch, le couple exécutif n'aurait pas respecté la charte de la transition, qui précise que les questions de défense et de sécurité relèvent de la compétence du vice-président, le colonel Assimi Goïta.

Les militaires tendent désormais la main au Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), la seule coalition politique qui avait dénoncé la gestion de la première phase de cette transition.

Saisie par le cabinet du vice-président, la Cour constitutionnelle a rendu un arrêt constatant la vacance du pouvoir et a reconnu le colonel

Assimi Goïta comme président de la transition à la veille d'un sommet extraordinaire de la Cédéao sur ce nouveau coup de force.

Nous avons déjà évoqué dans un article précédent le poids de l'armée dans l'espace politique malien. Ce nouveau coup d'État semble confirmer l'appétit des militaires maliens pour le pouvoir. Face à la crise que traverse le Mali, l'armée peut-elle encore être la solution ? Et quel peut être l'avenir de sa cohabitation avec le M5-RFP ?

UNE ARMÉE TOURNÉE VERS LA CONQUÊTE DU POUVOIR

Il y a plus de cinquante ans, le sociologue Georges Balandier affirmait que les coups d'État militaires s'expliquaient, en Afrique, par

le désir des jeunes militaires de changer la situation. Il évoquait déjà le « néo-colonellisme » pour illustrer la prise du pouvoir par des jeunes colonels, qui disent vouloir mettre de l'ordre dans le désordre politique.

Le sociologue Francis Akindès se situe dans la même lignée quand il constate que les militaires et les civils se conduisent de la même manière lorsqu'ils arrivent aux commandes d'un pays, car le pouvoir est corrompeur. Les militaires « nouveaux entrants », explique-t-il, finissent par être pris au jeu. Le coup d'État aboutit toujours à une espèce de confiscation du pouvoir par les militaires. Les immixtions répétées de l'armée dans la vie politique ont eu pour effet de renouveler et d'augmenter le nombre de militaires qui ont directement participé, à divers niveaux, à la gestion du pouvoir politique. De son côté, le politologue Mahamane Tidjani Alou utilise l'expression « militaires politiciens » pour désigner les galonnés qui participent directement à l'exercice du pouvoir.

Quant à Niandou Souley, il attire l'attention sur le fait que les militaires ont l'habitude de prendre pour prétexte le désordre institutionnel pour s'emparer du pouvoir. Leur intention initiale est généralement de procéder à une rectification démocratique au moyen d'un « toilettage » des textes fondamentaux déjà

existants. Mais par la suite, non seulement les hommes en uniforme substituent un régime présidentiel fort au régime semi-présidentiel d'antan, mais cherchent aussi, en général, à conserver le pouvoir.

La consécration du colonel Assimi Goïta comme nouveau président de la transition doit être vue comme un signe de la volonté farouche des militaires de conserver le pouvoir. C'est en effet la garantie de ne pas connaître des démêlés judiciaires : Goïta n'a pas oublié qu'il y a déjà eu, il n'y a pas si longtemps, un précédent au Mali. Les militaires constituent donc, au même titre que les religieux, des acteurs primordiaux du champ politique malien, en ce sens que la conquête du pouvoir – par la force – fait partie de leurs stratégies.

Au Mali, l'armée n'a pas vraiment assimilé les règles institutionnelles et, notamment, la question de la soumission du militaire au politique. N'Daw a d'ailleurs été démis avant tout parce qu'il cherchait à sortir de la tutelle de la junte qui l'avait porté au pouvoir. La tentative de mise à l'écart par Bah N'Daw et Moctar Ouane de deux « colonels-ministres » occupant des postes stratégiques a été perçue par Assimi Goïta et son entourage comme une tentative visant à desserrer l'étau mis en place par les militaires sur la transition.

En intervenant par la force, les militaires se lancent dans une opération de survie politique. Le coup d'État étant un crime imprescriptible selon la Constitution malienne, rien ne garantit une immunité politique à partir du moment où l'on n'est plus aux affaires. Mais un homme politique qui requiert l'anonymat va plus loin en affirmant que :

« La vraie raison qui pourrait expliquer les coups d'État au Mali, c'est la volonté d'enrichissement des militaires. L'armée est aujourd'hui une voie royale pour devenir riche. En vérité, s'ils commettent des coups d'État, c'est parce qu'ils ne veulent pas aller combattre sur les théâtres d'opérations et s'accrochent au pouvoir à Bamako. »

Il est vrai que la corruption est un fléau souvent évoqué à propos de l'armée malienne. On pense par exemple au détournement de plus de 1 230 milliards de francs CFA de programmation militaire sur la période 2014-2019. On constate de surcroît que les militaires ont fait le choix de l'exercice politique au détriment de la sécurisation du pays et de la lutte contre le djihadisme, qui sont leurs missions premières.

L'ALLIANCE M5-RFP ET LES MILITAIRES : UN MARIAGE D'AMOUR OU DE RAISON ?

Dans la nuit du 24 au 25 mai, les représentants du M5-RFP ont été conviés à Kati, fief des putschistes. Un nouveau gouvernement a été formé le 11 juin avec Choguel K. Maïga (l'une des figures du M5-RFP) comme premier ministre. Un gouvernement au sein duquel les militaires restent prédominants, et qui a été jugé illégitime par la communauté internationale, notamment par le président français qui, dans la foulée, a décidé de mettre fin à l'opération Barkhane.

« Il n'y a de mort en politique si ce n'est la mort naturelle » : cette maxime sied bien à la situation du M5-RFP, un mouvement que certains avaient trop vite fait d'enterrer. Avec ce second coup d'État, il est vrai que la marge de manœuvre des militaires semble forcément réduite. Ils jouent leur dernière carte. Mais cet accord avec le M5-RFP s'est fait au prix du reniement de certains points que le Mouvement jouait jusqu'alors non négociables. Choguel K. Maïga a en effet reculé sur la dissolution du CNT, devant lequel il fera peut-être sa déclaration de politique et sa proposition sur les accords de paix d'Alger, puisqu'il s'engage à travailler avec la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). De même qu'il accepte finalement de travailler avec un président militaire, lui qui avait dénoncé la « militarisation de la transition ».

Il y a eu une ambivalence au sein du M5-RFP sur la qualification du coup d'État du 24 mai. Le nouveau Premier ministre Choguel K. Maïga, n'a pas condamné le coup d'État, se contentant de parler de « rectification de la transition ». En revanche, Madame Sy Kadiatou Sow et Modibo Sidibé ont appelé sans réserve à condamner le putsch.

UNE RECTIFICATION DE LA TRANSITION EST-ELLE POSSIBLE ?

Au regard de l'évolution des dynamiques politiques au Mali, cette deuxième phase de la transition semble être celle de la dernière chance pour le pays. La période transitoire est donc un moment opportun de mutation et d'ouverture. Comme l'expliquait Céline Thiriot

et Adam Przeworski, les transitions découlent de ces deux processus concomitants que sont l'extirpation et la constitution.

Par extirpation, il faut entendre le processus de rupture avec l'ancien régime, et par constitution, le processus de sociogenèse d'un nouveau régime. Durant la transition, période où l'armée joue un rôle fondamental, Adam Przeworski souligne que partout où celle-ci reste cohérente et autonome, les éléments d'extirpation dominent le processus de transition. Selon ces auteurs, pour réussir une transition, il faut une rupture avec l'ancien système. Or, nous assistons au retour des mêmes mœurs politiques qui ont jadis fait descendre les Maliens dans la rue, à savoir les pratiques clientélistes, le népotisme, la corruption, etc. L'armée revient au centre du jeu plus forte que jamais.

Même si l'un de ses représentants occupe désormais le poste de premier ministre, le M5-RFP semble être le grand perdant de ce nouveau gouvernement, quand on sait qu'il a contribué à légitimer le putsch sur la scène internationale. Dans ces conditions, l'armée malienne peut-elle être la réponse à la crise que traverse le Mali ? Difficile de répondre par l'affirmative quand on sait que l'armée est aussi corrompue, sinon plus, que la classe politique. Le parallèle avec l'armée tchadienne, qui a pris le pouvoir après la mort d'Idriss Déby le 20 avril dernier, n'est par ailleurs guère probant, tant le rôle joué par cette dernière dans la lutte contre le terrorisme a été déterminant. L'armée tchadienne est une armée chevronnée et aguerrie qui se bat sur le territoire malien. A contrario, l'armée malienne, en dépit des milliards investis pour sa refondation, n'enregistre aucune victoire dans la lutte contre l'insécurité. Le domaine où elle rayonne, c'est de disputer le pouvoir aux civils.

Ces « militaires politiciens » semblent faire un sans-faute politique depuis leur premier putsch contre IBK en août 2020. Toutefois, le capital de confiance initial dont ils ont bénéficié semble s'étioler. Et désormais, ils ne pourront plus attribuer les difficultés à telle ou telle autre force car plus aucun levier du pouvoir ne leur échappe...

Source : benbere

Café artistique et littéraire : Acte sept, offre un créneau au général Yamoussa Camara pour expliquer “sa part de vérité”



Le général Yamoussa Camara, auteur d'un chef-d'œuvre, dénommé, “préssumé Coupable : Ma part de vérité”, fait depuis quelque moment la une des librairies. Ce weekend, il était à l'honneur. À travers un café artistique et littéraire, Acte Sept a offert un podium au désormais général écrivain pour discuter du contenu de son livre en présence des lecteurs, littéraires et journalistes entre autres.

Après la dédicace de “Château de Cartes” de l'ancienne diplomate Mirjam Tjassig du Pays-Bas, il y a quelques semaines, Acte sept à travers un café littéraire invite le général Yamoussa Camara pour discuter de son ouvrage récemment édité par Figura Editions. Comme l'a si bien dit, Adama Traoré, président de l'Association culturelle Acte Sept à l'occasion de sa prise de parole “c'est la discussion que jaillit la vérité”. Avant d'ajouter que Acte Sept c'est l'échange et la discussion en géné-

rale.

Pour la circonstance, la présidente de la maison d'édition Figura Editions ayant édité le livre, *Préssumé Coupable : Ma part de vérité*, la poétesse, Mme Niaré Fatoumata Kéïta a fait savoir que le livre du Général Yamoussa Camara a été la première édition de Figura ayant coulé le premier stock en 5 jours et la deuxième en un mois. Une chose qui prouve que ce livre est riche en enseignement et leçons, mais surtout retrace les lacunes en matière de gouvernance de notre pays.

De son côté, le général Yamoussa Camara prenant la parole a retracé les péripéties qu'il a connues en quatre années de prison dans l'affaire dite de “bérêts rouges”. Selon lui, il est incompréhensible d'expliquer la mort d'un ennemi déjà “maîtrisé”. “Comment comprendre que les soldats arrêtés et présentés à la télévision nationale puissent être par la suite, assassinés”, s'est-il interrogé.

Il a dénoncé “le mensonge d'État” qui à travers un simple communiqué a réussi à manipuler l'opinion et les médias. “Je voudrais faire comprendre qu'un Communiqué n'est pas une preuve de culpabilité, mais un moyen de manipulation”, a-t-il relaté tout en expliquant que tous ces éléments ont été les motifs pour lesquels il a décidé d'écrire pour dire sa part de vérité dans ce qu'on l'accuse d'avoir été.

Dans ce livre, l'on peut aisément comprendre l'immixtion des pouvoirs, l'envie du pouvoir, la jalousie, la corruption...

“Si je ne peux pas m'attaquer aux hommes impliqués dans cette affaire, je vais m'attaquer à l'État et si je n'obtiens pas satisfaction, je vais m'adresser à la Cour de la CEDEAO”, a laissé entendre le Général Yamoussa Camara.

Bourama Kéïta
Source : LE COMBAT

Tigré : Les forces rebelles sont entrées dans Mekele, l'Éthiopie décrète un cessez-le-feu

Le gouvernement éthiopien a décrété lundi soir un « cessez-le-feu unilatéral et inconditionnel » au Tigré, où les forces loyales aux anciennes autorités de la région (TPLF) ont repris la capitale Mekele, ont rapporté plusieurs médias d'État.



Les soldats fédéraux avaient quitté leur base de Mekele aux alentours de 16 heures ce lundi et avec eux, les membres de l'administration provisoire mise en place par Addis-Abeba.

Les communications ont été coupées. Les téléphones satellites des organisations humanitaires ont même été confisqués par les soldats éthiopiens. Mekele est donc une nouvelle fois coupée du monde. Un vent de panique s'est d'abord emparé de la ville, assurent des sources humanitaires, avec notamment de nombreux pillages. Ensuite, en début de soirée, les forces tigréennes ont investi la ville. Des cris de joie et des feux d'artifice ont été entendus à Mekele.

Un cessez-le-feu a été demandé par l'administration provisoire qui a donc elle aussi battu en retraite. Officiellement, les responsables régionaux appellent à un cessez-le-feu pour permettre aux agriculteurs de labourer et à l'aide humanitaire de circuler.

« Afin que les agriculteurs puissent cultiver paisiblement, que l'aide humanitaire puisse être distribuée en dehors de toute activité militaire, que les forces résiduelles du TPLF puissent reprendre le chemin de la paix (...), un cessez-le-feu unilatéral et inconditionnel a été décrété à compter d'aujourd'hui, 28 juin, jusqu'à la fin de la saison des cultures », a an-

noncé le gouvernement éthiopien dans son communiqué.

Le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait se réunir vendredi

Mais ce cessez-le-feu a été refusé à de nombreuses reprises par les différents acteurs du conflit. Tout porte à croire que c'est cette nouvelle configuration militaire qui a poussé le gouvernement éthiopien à envisager des négociations. À Addis-Abeba, certaines ambassades occidentales ont été contactées pour préparer des négociations sur un éventuel cessez-le-feu.

Dans la foulée de ces événements, les États-Unis, l'Irlande et le Royaume-Uni ont demandé une réunion d'urgence publique du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Tigré, ont confié des sources diplomatiques à l'AFP. Cette réunion pourrait se tenir vendredi. Il revient à la France, présidente en exercice du Conseil de sécurité en juillet, de fixer sa date et son heure précises. Enfin, l'Unicef accuse l'armée éthiopienne d'avoir détruit lundi au Tigré ses équipements. « Des membres des Forces de défense nationale éthiopiennes sont entrés aujourd'hui dans notre bureau à Mekele, dans le Tigré, en Éthiopie, et ont démantelé notre équipement satellitaire VSAT », a affirmé le Fonds des Nations unies pour l'enfance.

Un transport commercial qui vit dans la peur

permanente

La province du Tigré est plongée dans l'insécurité depuis le début du conflit en novembre. Sur les routes, tout peut arriver. Commerçants et transporteurs routiers sont confrontés au danger.

Dans le quartier du marché, les camions chargent et déchargent les fruits et légumes pour les distribuer en divers endroits de la province. Mais sur la route, le danger est partout, surtout pour les conducteurs tigréens qui craignent de croiser des soldats.

Gebreyesus vient de se faire arrêter. Il a tout perdu. « J'ai acheté un camion et 160 sacs d'oranges dans le centre du Tigré pour 7 000 dollars. Les Érythréens et l'armée fédérale m'ont arrêté sur la route et ils ont tout volé. Ils m'ont gardé pendant deux jours et ont menacé de me tuer. Ils me soupçonnaient de vouloir aider les rebelles. Lorsqu'ils m'ont relâché à pied, je les ai vus distribuer les oranges à tout le camp militaire. Maintenant je n'ai plus rien. Je dépends de ma famille pour survivre. Je ne retournerai jamais là-bas. Ils ont pris mon nom et une photo de moi. »

Étant donnée la terreur inspirée par les soldats érythréens et éthiopiens, les commerçants ne peuvent parfois plus utiliser de chauffeurs locaux. Gabriwats est grossiste à Mekele depuis vingt ans. « Les producteurs exigent maintenant qu'on les paye avant livraison. Car on ne sait pas ce qui se passera sur les routes. Parfois il y a des attaques, parfois des blocages et les fruits pourrissent. Quant à nos chauffeurs tigréens, ils ne peuvent plus aller dans certaines zones. Ils ont trop peur. Nous devons engager des Amharas, car eux n'ont pas de problème. »

Outre l'insécurité, le conflit a bouleversé toute l'économie. Les pénuries et les destructions ont fait flamber les prix. Une double peine pour les professionnels du secteur.

Source : RFI

RCI : Laurent Gbagbo a « donné des nouvelles » aux chefs traditionnels

Pour son deuxième jour de visite dans son village de Mama, Laurent Gbagbo a reçu dans sa résidence plus de 200 chefs traditionnels, et des cadres locaux de son parti. Après dix ans d'absence dont huit en détention provisoire, l'ancien président a pris la parole pendant plus de 35 minutes, ponctuant son propos d'anecdotes et se présentant comme la victime d'un procès politique.

Sous l'imposant appatame qui trône au centre du parc de sa résidence de Mama, Laurent Gbagbo, chemise bleu ciel, se lève pour prendre la parole. Quelques mots en bété, puis enfin, il « donne des nouvelles », comme le veut la tradition après une longue période d'absence.

« Oui, on m'a amené là-bas... » (rire dans l'assistance). Là-bas, autrement dit au pénitencier de Sheveningen aux Pays-Bas, où il a passé huit ans de détention provisoire. Multipliant les figures de style, litotes ou euphémismes,

Laurent Gbagbo raconte longuement sa détention sur un ton léger. « Je me suis fait des amis », dit-il, ou encore en affirmant qu'il « n'a pas vu le temps passer ».

Comme pour faire oublier sa demande officielle de divorce avec Simone Gbagbo qui lui vaut quelques critiques à demi-mot parmi ses supporters, il insiste sur le rôle de Nady Bamba, sa compagne actuelle. « Elle me nourrissait. C'est elle qui me donnait chaque mois de l'argent. Parce que la nourriture qu'on nous sert en prison n'est pas bonne. »

Règlement de comptes avec la CPI

Puis il remet en cause la procédure et les poursuites de la Cour pénale internationale : « C'était pas sérieux, il fallait écarter un homme gênant, un concurrent gênant, alors on m'a mis là-bas » alors qu'« il n'y avait rien ». « Je ne suis pas un criminel », clame-t-il. Enfin, Gbagbo ne cesse de ponctuer son intervention d'anecdotes ou de métaphores, qui toutes ont pour but de faire comprendre à l'auditoire qu'il reviendra dans le jeu politique. En s'adressant au secrétaire exécutif du PDCI présent parmi les convives, il appelle en tre les lignes ses supporters une alliance avec le PDCI. « Ne jetons pas l'anathème les uns sur les autres », plaide-t-il.

Fait notable également, en 35 minutes d'intervention, Laurent Gbagbo n'a pas prononcé une seule fois le nom d'Alassane Ouattara, le président ivoirien.

Source : RFI





Euro 2021 : La Suisse élimine les champions du monde français

L'équipe de Suisse a créé la sensation ce 28 juin 2021 à Bucarest en éliminant l'équipe de France, championne du monde en titre, en huitièmes de finale de l'Euro 2021 de football. Les Helvètes se sont qualifiés 5 tirs au but à 4 (3-3 après prolongation). Ils affronteront l'Espagne en quarts de finale, le 2 juillet.

On pensait avoir tout vu avec l'inénarrable Croatie-Espagne, en huitièmes de finale de l'Euro 2021 de football. Le scénario de ce France - Suisse ressemblait d'ailleurs grandement à celui du match entre Croates et Espagnols, au départ. Comme les Croates, les Suisses ont ouvert le score, puis ont été menés 3-1 avant de revenir à 3-3 avant la fin du temps réglementaire. Mais contrairement aux Croates, ils n'ont pas craqué en prolongation.

Retournements de situation

De fait, les similitudes entre les deux matches de ce 28 juin s'arrêtent là. Tout d'abord parce que la Nati a logiquement marqué la première, d'un coup de tête d'Haris Seferovic (0-1, 15e), face à des Français fantomatiques.

Les champions du monde en titre ont souffert comme jamais, visiblement mal à l'aise dans un système à trois défenseurs mis en place par leur sélectionneur Didier Deschamps. À la 55e minute, les Bleus sont même tout proche de la correction. Après recours à l'assistance vidéo (VAR), un penalty est accordé aux Suisses pour une faute de Benjamin Pavard sur Steven Zuber. Mais Hugo Lloris repousse

le tir de Ricardo Rodriguez.

Et, dans la foulée, Karim Benzema punit doublement la Suisse : d'abord d'un tir croisé (1-1, 57e), puis d'une tête (2-1, 59e). L'euphorie a gagné les rangs tricolores. Elle se traduit par une superbe frappe enroulée de Paul Pogba (3-1, 75e).

La Suisse résiste, Mbappé craque

Les Suisses ont alors le mérite de ne pas baisser de rythme, ni la tête. À la 81e minute, ils en sont récompensés lorsque Seferovic récidive de la tête (3-2, 81e). Puis lorsque Mario Gavranovic égalise d'une frappe imparable (3-3, 90e).

En prolongation, Granit Xhaka (qui sera élu homme du match) et ses partenaires font le dos rond jusqu'à la séance de tirs au but. Une séance qui est fatale à Kylian Mbappé. Le prodige du football français, qui a traversé cet Euro 2021 sans but, le quitte sans gloire. Il rate sa tentative : 5-4 pour la Suisse qui affrontera l'Espagne en quart de finale, le 2 juillet à Saint-Petersbourg.

Source : RFI



Bélier (21 mars - 19 avril)

Saturne et Pluton vous donneront de la pugnacité, mais durciront des situations. Si on vous a fait miroiter de belles promesses qui ne viennent pas ou si vous avez à redire sur vos conditions de travail, vous le ferez savoir, quitte à aller au clash.

Vous pourrez tablez sur un équilibre budgétaire solide et penser aux vacances sans vous faire trop de soucis de ce côté-là. Une bonne chose, car Uranus aura le don de vous pousser à la dépense, même si vos achats seront utiles, mais pas indispensables.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Évitez d'imposer votre point de vue, vous n'aurez pas les bons arguments. Et plus vous allez vous entêter, moins les autres vous suivront. Faites plutôt profil bas et avancez sur vos projets dans votre coin. Vous aurez bientôt l'occasion de convaincre, surtout votre hiérarchie.

Prenez un moment pour faire vos comptes, surtout si vous êtes en vacances. Vous avez laissé les tickets de carte bleue s'accumuler et pour éviter de mauvaises surprises, mieux vaut vous mettre à jour sans attendre. Ça vous permettra de rectifier le tir au besoin.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'épanouissement n'est pas au rendez-vous et hélas vous ruminez du noir en pensant à votre évolution professionnelle. De la frustration semble bien inévitable et vous devez apprendre encore à faire des concessions sur un poste qui ne vous comble plus.

Il faut compter sur des paiements différés et un savant calcul pour la journée. Les astres vous lassent dans les tentations qui se succèdent et vos amis ne vous aident pas du tout pour faciliter les économies. Les bonnes résolutions partent en fumée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vos collègues se croient en vacances, grand bien leur fasse, à partir du moment où vous n'aurez pas à faire le travail à leur place ; vous aurez assez de votre. Personne ne vous le demandera et chacun devra assumer ses choix et ses responsabilités.

De guerre lasse, vous renoncerez à passer des heures au téléphone pour rien du tout. À chaque fois que vous essaieriez de joindre un conseiller, vous tomberez sur une plateforme et la personne qui vous répondra ne sera pas en mesure de vous renseigner.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre situation professionnelle offre la possibilité d'un tremplin dans votre carrière. Une évolution actuelle peut se faire par le biais d'un appui. Vous pouvez compter sur l'efficacité de votre réseau professionnel ou d'un ami qui connaît du monde.

Vous devez faire attention à votre gestion financière. Les dépenses continuent de dilapider votre salaire et vous pouvez regretter rapidement les achats que vous faites impulsivement. Il est conseillé de calculer au plus près les achats et de les comparer.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Il y a des jours comme ça où rien ne va. Et bien ce sera le programme de votre jeudi. Ne cherchez pas à passer en force, ça ne servira à rien. Acceptez de bon gré les aléas et montrez-vous plus souple dans votre organisation. Vous avez les qualités pour vous adapter.

Vos finances sont bien protégées par les astres aujourd'hui et ne devraient pas poser de souci. Seuls les dossiers de demande de fonds mériteront votre attention. Remplissez-les sans tarder et pensez au courrier suivi pour vérifier qu'ils ont bien été réceptionnés.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

L'évolution se fait avec lenteur et vous réalisez que des efforts anciens commencent à payer. Il est bon de ne pas vous emballer si vous signez un contrat. Lisez bien entre les lignes, des clauses ou des rémunérations pourraient vous faire réfléchir.

De la frustration continue encore de vous accompagner dans des journées importantes. Vous pourriez avoir des frais à sortir. Les réalités sont que vous passez en priorité vos règlements, de crainte de manquer d'une trésorerie avant la fin du mois.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La situation se détendra et vous n'aurez plus à vous confronter à des situations potentiellement conflictuelles. Vous avez même la possibilité de rassembler de bonnes énergies autour de vous, pour vous permettre d'aboutir à une meilleure efficacité.

Ne comptez surtout pas sur des euros qui tomberont tout cuit sur votre compte en banque. Pour en gagner, il faudra aller les chercher, et certainement pas du côté de la loterie. Méditez sur vos idées financières, car l'une d'entre elles sera la bonne.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le risque de commettre des erreurs est grand aujourd'hui. Il serait donc préférable de ne pas vous attaquer à une nouveauté et de laisser les dossiers difficiles pour une meilleure journée. Contentez-vous de la routine !

Vos efforts sont en train de payer. Vous récoltez les fruits de votre gestion et de votre flair. La journée est propice à un gain supplémentaire. Vente en ligne ou chance au jeu, tout est possible !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Une imagination fertile vous habite ce jeudi et elle pourrait bien vous permettre de mener à bien une tâche délicate qu'on vous a confiée. Vous saurez sortir votre épingle du jeu et marquer en même temps des points pour davantage de responsabilités dans votre travail.

Vous avez envie de faire plaisir à vos proches et vous n'hésitez pas à dégainer votre carte bancaire dès que l'occasion se présente. Bon, si vos comptes vont bien il n'y a aucune raison pour vous priver. Mais si vous avez déjà abusé... Limitez vos dépenses.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous abordez l'avenir avec sérénité, car la confiance revient. Malgré l'atmosphère de stress, vous avancez en établissant de bons feelings avec vos collaborateurs. L'envie d'avoir des responsabilités se fait sentir et pour cela, une formation est possible.

À part des coups de cœur, vous faites attention à la gestion du budget. Les sorties avec des amis ou du shopping peuvent vous entraîner vers des frais pas prévus qui ne tombent pas au moment idéal. Malgré tout, vous restez serein par rapport à votre situation.



Poisson (19 février - 21 mars)

Avec les planètes en Lion dans votre secteur VI, un climat tendu s'instaurera d'entrée de jeu au sein de votre activité. Vous devrez lutter en imposant vos compétences. Vos performances devraient dissuader un collègue de vous casser trop les pieds.

Prudence, zone sensible sera le climat décrit par le binôme Jupiter/Neptune. Symboles de générosité, mais aussi de débordements et d'erreurs, ces planètes pourraient vous entraîner dans des dépenses supérieures aux moyens dont vous disposerez.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23